

# COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION ÉCONOMIQUE

## Compte rendu de réunion

---

2 novembre 1998  
Immeuble Sir-Charles-Tupper, pièce C554  
2250, promenade Riverside  
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

---

Co-présidents : Wayne Ormrod, ARLA\* Jack Wilkinson, FCA\*

Participants : David Halton, ACMSC\* Ken Edie, Agricore  
Warren Libby, Novartis Rick Smith, Dow AgroSciences  
Charles Milne, IPC\* Kim Meegan, FCA  
Robert Woods, ARLA Shannon Coombs, ACMSC  
Craig Boljkovac, WWF\*

Secrétaire : Geraldine Graham, ARLA

### 1. Suivi - Plan de travail

- a) Le plan de travail et les suites à donner ont été passés en revue. Certaines modifications et mises à jour ont été débattues et intégrées au plan de travail. Une copie du plan de travail modifié en date du 2 novembre 1998 est jointe au présent compte rendu.

### 2. Examens d'efficacité / Délais - Demandes d'homologation de la catégorie B

- a) Voir, ci-joint, le transparent présenté par Warren Libby.
- b) Certaines demandes d'homologation de la catégorie B, pour lesquelles le seul examen requis est l'examen de la valeur et de l'efficacité (partie 10) effectué par la Division de la coordination des produits et de la pérennité, peuvent désormais entrer dans la catégorie C.
- c) Le délai fixé pour les demandes d'homologation de la catégorie C (vérification, examen préliminaire et évaluation) est de 150 jours, alors qu'il est de 417 jours dans le cas des demandes de la catégorie B. La réduction du délai permet aux entreprises d'effectuer les essais durant l'automne pour que la décision relative à l'homologation puisse être rendue le printemps suivant.
- d) Maintenant en vigueur.

SUITE À DONNER : publier une note réglementaire.

### **3. Études particulières au Canada**

- a) Le groupe de travail ARLA-industrie a examiné les exigences en matière de données.
- b) Par suite de la mise à jour des exigences en matière de données, les frais de présentation des demandes d'homologation sont passés de 1 140 000 \$ - 3 500 000 \$ à 632 000 \$ - 1 557 000 \$, ce qui représente des économies de 508 000 \$ - 1 943 000 \$ pour l'industrie.
- c) Voir, ci-joint, les transparents présentés par Warren Libby.

SUITE À DONNER : poursuivre l'examen des exigences en matière de données dans le but de trouver d'autres moyens d'harmoniser les exigences.

### **4. Processus d'examen des étiquettes imprimées**

- a) Les membres du groupe de travail ARLA-industrie ont formé consensus concernant l'exécution d'un projet pilote qui permettra d'émettre un certificat d'homologation sur la base d'un projet final d'étiquette (plutôt que d'une étiquette imprimée).
- b) Selon le groupe de travail, cela procure les avantages suivants :
  - souplesse; on fait imprimer les étiquettes au besoin seulement (**PRIMORDIAL** pour l'industrie);
  - accélération du processus d'approbation à l'échelle provinciale, p. ex. par le Comité consultatif sur les pesticides de l'Ontario;
  - accélération de la mise en marché des produits (élimination des retards dûs à l'impression);
  - occasion de démontrer la fiabilité du processus (qui était peu fiable dans le passé);
  - possibilités d'évolution de concert avec l'essor des technologies.
- c) On publiera en novembre 1998 une note réglementaire qui décrira le projet pilote et présentera d'autres recommandations du groupe de travail.

### **5. Groupe de travail ARLA-industrie sur les échecs à l'étape de l'examen préliminaire**

- a) Les travaux progressent lentement.
- b) Néanmoins, on a enregistré une importante baisse des échecs à l'étape de l'examen préliminaire en 1998-1999 par rapport à 1997-1998. Le pourcentage des demandes

acceptées à cette étape sans devoir être présentées de nouveau a augmenté, et le nombre moyen d'échecs et le degré de non-conformité des demandes ont diminué (voir les données statistiques ci-jointes).

SUITE À DONNER : le groupe de travail doit poursuivre ses travaux et faire rapport au Comité suivant les besoins.

## 6. Questions primordiales pour l'industrie et pour l'ARLA

Les cinq questions primordiales pour l'industrie et les cinq questions primordiales pour l'ARLA ont été confirmées au terme d'un nouvel examen. Voici l'état de la situation.

### Cinq questions primordiales pour l'industrie (suite à donner par l'ARLA)

- a) Diffusion et interprétation des lignes directrices
  - Cette question a été résolue en grande partie (voir le point 1.1.6 du plan de travail).
- b) Délais
  - D'importants progrès ont été accomplis (voir le point n° 2 ci-dessus).
- c) Étiquettes
  - Les recommandations du groupe de travail ont été adoptées (voir le point n° 4 ci-dessus).
- d) Demandes d'homologation de copies d'étalons / produits étalons
  - Un groupe de travail industrie-ARLA a été créé (voir le point 2.3 du plan de travail).
- e) Usage limité de nouvelles matières actives (PHULDU\*)
  - L'ARLA progresse vers l'atteinte de l'objectif fixé (voir le point 2.4 du plan de travail).

### Cinq questions primordiales pour l'ARLA (suite à donner par l'industrie)

- a) Qualité des demandes
  - Demande selon les normes internationales
    - On s'attend que les demandes pour examen conjoint soient présentées dans le format de l'OCDE bientôt.
  - Sommaire normalisé de données sur la valeur
    - Les données sur l'efficacité recueillies aux États-Unis sont en voie d'être résumées en vue d'un examen conjoint d'un produit de remplacement possible d'un pesticide organophosphoré.

#### Sommaire exhaustif de données

- Requis
  
- b) Responsabilités concernant la propriété des données
  - Une proposition de l'IPC a été envoyée aux membres du Comité pour commentaires.
  
- c) Gestion par l'industrie
  - Dispositifs de fermeture de sécurité pour enfants
    - Un groupe de travail F/P/T s'occupe de cette question.
  - Emballages « conceptuels »
    - L'industrie s'engage dans cette voie.
  
- d) Présentation des demandes d'homologation par voie électronique
  - L'industrie participe à un projet pilote.
  
- e) Divulgation des composés inertes et évaluation des risques
  - L'IPC est en train d'élaborer une position de principe sur ces questions.

## **7. Rapport Nephin**

Voici les commentaires formulés sur les 18 recommandations contenues dans le rapport Nephin.

#### Recommandation n° 1

- L'industrie ne perçoit pas un grand avantage au statut d'OSS (organisme de service spécial).
- L'ARLA envisage de poursuivre sa démarche à moyen terme.

#### Recommandation n° 2

- On a donné suite à la recommandation.

#### Recommandation n° 3

- Tous les membres du Comité sont d'accord avec la recommandation.

#### Recommandation n° 4

- Tous les membres du Comité sont d'accord avec la recommandation.

#### Recommandation n° 5

- Les co-présidents distribueront le plan de consultation aux membres du Comité. Jusqu'à présent, aucune consultation n'a eu lieu avec l'industrie.

#### Recommandation n° 6

##### Catégorie B

- La recommandation est en voie d'être mise en oeuvre.

Catégories de produits antimicrobiens

- Un groupe de travail technique ARLA-industrie pourrait étudier la question.

Recommandations n<sup>os</sup> 7 à 11

- Tous les membres du Comité sont d'accord en principe avec la recommandation concernant l'élaboration de normes de rendement et la mise en place d'un système d'information de gestion. Les comités techniques ARLA-industrie doivent régler les détails et fixer les objectifs.
- Tous les membres du Comité sont d'accord pour s'orienter vers la comptabilité par activités.

Recommandation n<sup>o</sup> 12

- L'ensemble des membres du Comité estiment que cette question pourra être examinée dans l'avenir, mais qu'il ne s'agit pas d'une priorité.

Recommandation n<sup>o</sup> 13

- Tous les membres du Comité sont d'accord avec cette recommandation.

Recommandation n<sup>o</sup> 14

- L'ensemble des membres du Comité sont d'accord avec cette recommandation. La politique est déjà en place (voir le point 1.1.2 du plan de travail).

Recommandation n<sup>o</sup> 15

- Wendy Sexsmith fera rapport au Comité à sa prochaine réunion.

Recommandations n<sup>os</sup> 16 et 17

- L'industrie et les utilisateurs ne sont pas prêts à accepter une modification des frais avant qu'on ait pris tous les moyens pour accroître l'efficacité, y compris l'amélioration des processus d'homologation de nouveaux produits et de réévaluation.
- La modification ou la hausse des frais n'est qu'une des trois options étudiées par l'ARLA pour réduire son manque à gagner, les deux autres options étant la hausse du financement public et la baisse des normes de rendement.

Recommandation n<sup>o</sup> 18

- Les membres du Comité ne sont pas certains que l'application de cette recommandation aurait des effets sur la responsabilité.

## 8. Autres questions

### Harmonisation

- a) Voici ce qu'on entend par harmonisation :
  - Tous les acteurs adoptent les mêmes approches.
  - Les décisions et la fixation des limites maximales des résidus sont coordonnées et compatibles.
  - On fixe les mêmes règles du jeu pour tous.
  
- b) Les examens conjoints fonctionnent, mais nécessitent une grande attention de la part des gestionnaires; toutefois, la situation devrait s'améliorer à mesure que ces examens se généraliseront.
  
- c) Outre les initiatives bilatérales entreprises avec les États-Unis, deux initiatives trilatérales Canada-États-Unis-Mexique et une initiative internationale sont planifiées. À la suite de l'adoption de la *Food Quality Protection Act* des États-Unis, les produits de remplacement des pesticides organophosphorés devront également faire l'objet d'examens conjoints.
  
- d) Les différends commerciaux survenus récemment et l'intérêt que manifeste le sénateur Dorgan pourraient sensibiliser davantage l'EPA à la question de l'harmonisation.
  
- e) La prochaine réunion du Conseil de l'ALÉNA doit avoir lieu en décembre 1998.

SUITE À DONNER : les membres du Comité aimeraient qu'on fasse le point sur la situation à l'échelle internationale à la prochaine réunion.

## Situation financière

L'ARLA a fourni les renseignements financiers qui suivent.

### Situation financière de l'ARLA, 1998-1999 (millions de dollars)

PROGRAMME		26,6
FINANCEMENT :		
1. Services votés	12,3	
2. Agriculture et Agroalimentaire Canada	2,5	
3. Santé Canada (SC)	0,5	
4. RECETTES (11,6 - 4,1)	7,5	
5. Comblement partiel par SC du manque à gagner	<u>2,0</u>	<u>24,8*</u>
DÉFICIT		(1,8)

\* Niveau de dépenses de l'ARLA

## **9. Date et ordre du jour de la prochaine réunion**

- a) On propose la semaine du 8 février 1999 (essayer d'abord le 10, puis le 17).
- b) Réunion suivante : le 12 mai 1999, ou le 18.
- c) Points à mettre à l'ordre du jour :
  - Le point sur la réévaluation
  - International - Feuille de route
  - Rapports d'étape sur les suites données aux points abordés à la réunion du 2 novembre :
    - S points 2.1.1, 2.1.2, 2.1.3 et 2.3.1 du plan de travail
    - S recommandations n<sup>os</sup> 6 à 13 du rapport Nephin.

Le 9 novembre 1998

---

\* ACMSC : Association canadienne des manufacturiers de spécialités chimiques  
ARLA : Agence canadienne de réglementation de la lutte antiparasitaire

FCA : Fédération canadienne de l'agriculture

IPC : Institut pour la protection des cultures

PHULDU : Programme d'homologation des usages limités à la demande des utilisateurs

WWF : Fonds mondial pour la nature